



HAL
open science

Le proverbe en vie. Analyse sémantique des proverbes dans leur contexte discursif

Sonia Gómez-Jordana Ferary

► To cite this version:

Sonia Gómez-Jordana Ferary. Le proverbe en vie. Analyse sémantique des proverbes dans leur contexte discursif. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber, 4, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.551-564, 2014, Res per nomen, 9782915271805. hal-01860832

HAL Id: hal-01860832

<https://hal.univ-reims.fr/hal-01860832v1>

Submitted on 27 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le proverbe en vie. Analyse sémantique des proverbes dans leur contexte discursif¹

Sonia Gómez-Jordana Ferary
Université Complutense de Madrid
sgjordana@filol.ucm.es

Introduction

L'analyse d'occurrences de proverbes contemporains en contexte permet de confirmer la structure sémantique que possède tout proverbe, structure qui nous permet de défendre l'existence d'une catégorie homogène de *proverbes*. Cette structure en P argument pour Q était déjà annoncée dans Anscombe (1994 et 2000). En outre, l'étude discursive des parémies permet de vérifier si le proverbe *déteint* (comme l'annonçait déjà Kleiber, 2000 b) en contexte, si la structure sémantique du proverbe apparaît à nouveau dans l'énoncé qui l'accompagne. Il se produit ainsi une analogie entre l'énoncé personnel du locuteur et l'énoncé collectif.

Nous présenterons uniquement deux cas, qui nous ont paru particulièrement pertinents et représentatifs du fonctionnement proverbial. Nous utiliserons l'hypothèse de Tamba (2000 a : 116)² sur l'existence de deux niveaux dans l'interprétation de tout proverbe. En suivant Tamba (2000 a et b), nous parlerons donc du *sens* ou *niveau* compositionnel³ qui correspond « à la somme » de chacun des termes du proverbe – *Une-hirondelle-ne-fait-pas-le-printemps*

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2010-15158/FILO du Ministerio de Ciencia e Innovación, Espagne (Plan Nacional I+D+i 2008-11).

² « Tout se passe en fait comme si le proverbe renforçait son autorité en conjuguant la force persuasive d'une expérience indéniable à celle d'un principe supposé admis *a priori* par tout le monde... ». Crépeau (1975 : 287), entre autres, signale également le double niveau du proverbe : « Le proverbe est donc essentiellement un énoncé à double sens : un sens littéral, référentiel, dénoté et un sens plein ou connoté, que j'appelle respectivement le premier et le second niveau de signification... ».

³ Tamba (2000) parle dans ce cas de *sens phrasique*.

– et du niveau formulaire, plus général, que nous pourrions gloser par *Un signe de X n'est pas suffisant pour parler de X*⁴. Bien que nous pensions que le véritable sens du proverbe correspond au niveau formulaire, on ne peut ignorer le sens compositionnel, qui est le seul à apparaître en surface et que nous avons qualifié (cf. Gomez-Jordana, 2012) de *trace* des étapes précédentes⁵. Nous étudierons au passage la relation entre les deux structures compositionnelles et formulaires.

La structure sémantique du proverbe

Une analogie à deux niveaux

Aussi bien Tamba (2000 b) que Kleiber et Conenna (2002) parlent du phénomène proverbial en termes d'analogie ou d'union analogique (ou encore d'*appariement analogique*). Les deux voient un lien analogique entre, par exemple, *Une-hirondelle-ne-fait-pas-le-printemps* et *Un signe de X n'est pas suffisant pour parler de X*. De même, Kleiber et

⁴ Un des gros problèmes dans l'étude linguistique des proverbes est de ne pas confondre le sens formulaire et le sens littéral. Vu la difficulté de circonscrire avec exactitude le sens formulaire nous utilisons, lorsque cela n'entraîne pas de conséquences graves, une glose intuitive.

⁵ Kleiber et Conenna (2002 : 71) indiquent également que le véritable sens du proverbe correspond au sens formulaire, alors que le sens compositionnel ou littéral fait partie du signifiant et non du signifié : « Le sens littéral persiste, on ne peut le nier [...] mais il ne subsiste pas en tant que sens, ou si l'on veut en tant que signifié de la séquence figée. Il est en quelque sorte dégradé au rang de partie du signifiant de l'expression figée... ». Cette idée apparaît déjà dans Kleiber (2000 b : 52) quand il dit que « le sens du proverbe, à savoir sa structure sémantique qui doit être celle d'une phrase [...] et son contenu dénotatif [...] peuvent être considérablement différents de la structure et du matériel lexical de la phrase qui sert de forme au proverbe. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de rapport entre le sens dit littéral, c'est-à-dire celui de la phrase qui sert de signifiant au proverbe, et le sens du proverbe [...] mais que l'implication qui sert de schème sémantique au proverbe n'a pas besoin de se retrouver déjà dans le sens de cette phrase-signifiant... ».

Conenna (2002 : 67), en étudiant l'énoncé *On ne tire pas sur une ambulance* affirment que :

[...] la vérité est impliquée au premier chef dans le processus d'appariement, puisqu'il s'agit d'une phrase [...]. On retrouve donc comme élément identique également le vrai : il est vrai qu'il ne faut pas accabler un homme en position de faiblesse comme / de même qu'il est vrai qu'on ne tire pas sur une ambulance. Il faut donc que l'énoncé métaphorique corresponde d'une manière ou d'une autre à une vérité reconnue, évidente, qui s'impose. C'est à cet endroit que nous rejoignons la position de Tamba (2000), qui fait de cet aspect l'élément central de l'appariement analogique des proverbes métaphoriques...

Signalons la même approche chez Crépeau (1975) et Rodegem (1972 et 1984), à propos de la présence d'une analogie dans le proverbe. Crépeau renvoie principalement à Milner (1969) : ce dernier fait l'hypothèse d'une quadripartition fondamentale des parémies. Par exemple *À cœur vaillant, rien d'impossible* aurait comme structure fondamentale *À cœur (+) vaillant (+) / rien (-) d'impossible (-)*, les (+) et les (-) étant considérés comme des éléments positifs et négatifs respectivement. Tous ces auteurs défendent donc une relation analogique entre niveau compositionnel et niveau formulaire du proverbe. Kleiber et Conenna (2002 : 67) vont plus loin et voient l'union analogique comme existant également entre la situation particulière à laquelle s'appliquent la formule et le proverbe.

Nous ferons également l'hypothèse qu'il existe effectivement une relation analogique entre le sens compositionnel et le sens formulaire du proverbe. Il reste à examiner la relation entre le proverbe et l'énoncé personnel du locuteur. C'est d'ailleurs notre principale préoccupation ici. Nous adhérons à l'idée qu'il s'agit d'une déduction entre le principe générique véhiculé par la parémie et son application à un cas spécifique. Sur un autre plan, nous défendons également l'idée que l'énonciation du proverbe relève d'une *autorité polyphonique*. Si le locuteur décide de convoquer un proverbe dans son discours c'est pour légitimer son propre énoncé. En effet, le proverbe contient en soi une grande charge d'autorité, due à l'écho de ses multiples énonciations antérieures.

Analogie à l'intérieur du proverbe

Le premier exemple que nous analyserons est de Nathalie Sarraute. Le narrateur parle d'une maison où quelqu'un est mort récemment.

Mais eux n'oublient pas un seul instant qu'ils ne sont pas n'importe où... Ici ce mot, si banale et anodine que puisse être la façon dont on l'emploie, ce mot en lui-même... « Mort »... ils savent qu'ici on ne doit jamais, en aucun cas... qui ne sait qu'on ne doit pas parler de corde dans la maison d'un pendu...

Et « Mort »... quand bien même ce serait ailleurs un mot aussi usuel et fonctionnel que « corde », « Mort », prononcé ici, rappellerait aussitôt où l'on est, exactement comme ferait, si on le prononçait dans la maison d'un pendu, le mot « corde ». (N. Sarraute, *Ici*, éd. Gallimard, 1995, 112)

Cet extrait nous semble significatif, d'une part à cause de l'introduction du proverbe par le biais de *qui ne sait que* – question rhétorique qui équivaut à *tout le monde le sait*, et de l'autre, comme nous le verrons dans notre analyse, par l'intérêt que présente l'énoncé se trouvant à la suite du proverbe, où nous voyons l'application de l'énonciation proverbiale au contexte en question. Nous sommes face à un double niveau à l'intérieur du proverbe, le premier étant le niveau compositionnel *On-ne-parle-pas-de-corde-dans-la-maison-d'un-pendu*. Le deuxième niveau est formulaire et peut être glosé par *être dans un endroit où est arrivé un malheur entraîne l'obligation de ne pas parler d'un malheur similaire*⁶. On remarque que le niveau compositionnel est d'un point de vue logique strictement équivalent à quelque chose comme *Si on est dans la maison d'un pendu il ne faut pas parler de corde* : P (*endroit où s'est produit un malheur*) est à Q (*ne pas parler d'un malheur similaire*) ce que P' (*être dans la maison d'un pendu*) est à Q' (*ne pas y parler de corde*). La relation analogique apparaît alors

⁶ Dans la mesure où se pendre avec une corde peut être qualifié de malheur, nous comprenons que dans la maison où quelqu'un s'est pendu il ne faut pas rappeler un élément de ce malheur, comme la corde. À un niveau plus large, nous pouvons dire que tout lieu où un malheur s'est produit est un argument pour ne pas parler de ce malheur.

clairement. Cette analyse est confirmée par l'application de notre critère, parce qu'on peut reformuler le proverbe par le biais de la glose formulaire :

Mais eux n'oublient pas un seul instant qu'ils ne sont pas n'importe où... Ici ce mot, si banale et anodine que puisse être la façon dont on l'emploie, ce mot en lui-même... « Mort »... ils savent qu'ici on ne doit jamais, en aucun cas... qui ne sait qu'*on ne doit pas parler de corde dans la maison d'un pendu*... Je veux dire par là que si on est dans un endroit où il est arrivé un malheur il vaut mieux ne pas évoquer ce type de malheur.

Le deuxième exemple provient d'une série télévisée espagnole. En mai 1968, un petit-fils et sa grand-mère regardent à la télévision les soulèvements de Paris :

Abuela (L) : ¡La revolución, Dios mío, la revolución!

Nieto (I) : ¿Pero dónde?

Abuela (L) : En París.

Nieto (I) : Ah, bueno no es aquí...

Abuela (L) : Pero está al lado. Cuando las barbas de tu vecino veas pelar echa las tuyas a remojar⁷. (Série télévisée *Cuéntame*, TVE, mai 2002).

La scène se conclut par l'énoncé proverbial. L'énoncé avec lequel il s'enchaîne – *pero está al lado* – présente un argument P pour une conclusion Q implicite, alors que le proverbe présente les deux éléments, P' argument pour Q' (*ver las barbas del vecino pelar* argument pour *echar las tuyas a remojar*). L'enchaînement avec un énoncé personnel qui présente seulement l'argument P, la conclusion Q étant, elle, implicite, apparaît souvent dans notre corpus.

Dans ce deuxième cas aussi, le sens compositionnel du proverbe correspond à la somme de chacun des termes qui le composent,

⁷ Nous proposons la traduction suivante de cet extrait : La grand-mère : La révolution, mon Dieu, la révolution ! / Petit-fils : Mais où ? / Grand-mère : À Paris. / Petit-fils : Ah...bon, ce n'est pas ici... / Grand-mère : Mais c'est à côté. *Quand tu vois que ton voisin se fait tailler la barbe, tu peux mouiller la tienne.*

c'est-à-dire *Cuando-las-barbas-de-tu-vecino-veas-pelar-echa-las-tuyas-a-remojas*.

Le sens formulaire est beaucoup plus ample : il peut s'appliquer à toute situation où il arrive quelque chose de négatif à quelqu'un de proche, ce qui implique que l'événement peut aussi nous concerner.

Il existe, là aussi, une relation analogique entre les deux niveaux. Le sens compositionnel peut être schématisé dans une structure du type *Ver las barbas del vecino pelar* (*voir ton voisin se faire tailler la barbe* = P) sert d'argument pour *echa las tuyas a remojar* (*mouiller la tienne* = Q). Le niveau formulaire correspondrait à *Ver un acontecimiento que sucede cerca* (*voir un événement qui a lieu près de chez nous* = P) est argument pour *el acontecimiento te va a suceder* (*l'événement te touchera* = Q). L'analogie se comprend alors comme une ressemblance des structures : P' est à Q' ce que P est à Q, que l'on peut représenter par :

P' – *Ver las barbas del vecino pelar* – est un argument pour Q' – *echa las tuyas a remojar*
est analogue à
P – *Ver un acontecimiento que sucede cerca* – est argument pour Q – *el acontecimiento te va a suceder*.

Application analogique du modèle de raisonnement à une situation spécifique

Analysons en détail le paragraphe où apparaît le proverbe dans le premier cas. Le locuteur annonce qu'un groupe de personnes se trouve dans une maison où quelqu'un est décédé. Il parle d'un mot qu'il ne faut pas prononcer : *ce mot en lui-même... « Mort »... Ils savent qu'ici on ne doit jamais, en aucun cas...* Le locuteur emploie le déictique *ici* qui réfère, dans ce cas, au lieu où il parle, c'est-à-dire à la maison où quelqu'un est mort il y a peu. Ce que laisse entendre le locuteur est que *être ici (dans un lieu où quelqu'un vient de mourir)* s'impose comme un argument en faveur de *ne jamais prononcer ici le mot « mort »*.

L'énoncé personnel du locuteur, E₁, affirme de façon catégorique et insistante – *on ne doit jamais, en aucun cas* – qu'il ne faut pas prononcer ce mot dans un tel lieu. Ce que corrobore l'énonciation du proverbe, introduite par une locution sous forme d'interrogation rhétorique : *qui ne sait que*. La question du locuteur porte en elle la

réponse : *tout le monde le sait*. La façon d'introduire le proverbe semble presque refléter une indignation de la part du locuteur : il ne pourrait pas comprendre que quelqu'un ignore ce que dit le proverbe⁸. Nous avons vu que le sens formulaire de la parémie équivaut à *Etre à un endroit où s'est produit un malheur est un argument pour ne pas parler d'un malheur similaire*. De ce principe générique proverbial on déduit aisément l'application à des cas particuliers. Le commentaire du locuteur – *ici on ne doit jamais, en aucun cas prononcer le mot « mort »* – est une conclusion locale obtenue par déduction (linguistique) à partir du principe générique. Ce qui frappe dans cet exemple, c'est que l'auteur du texte « décortique » le mécanisme d'application du proverbe (en particulier sur le plan de l'analogie), montrant ainsi le passage par déduction du cas général au cas particulier :

Et « Mort »...quand bien même ce serait ailleurs un mot aussi usuel et fonctionnel que « corde », « Mort », prononcé ici, rappellerait aussitôt où l'on est, *exactement comme ferait*, si on le prononçait dans la maison d'un pendu, le mot « corde ».

Pour quelle raison le locuteur décide-t-il de convoquer le proverbe ? Notre hypothèse est que, par cette énonciation proverbiale, le locuteur montre que les autres auraient dû savoir qu'il ne fallait pas prononcer le mot *Mort*. En convoquant le proverbe, il fait entendre la voix d'un énonciateur, la communauté linguistique à laquelle il dit appartenir (*qui ne sait que?*) et à laquelle il donne son accord.

⁸ L'énonciation proverbiale porte toujours en elle par définition cet aspect ON-Vrai (voir Berrendonner, 1982) d'après lequel l'allocutaire est censé connaître le proverbe. Dans l'exemple de Sarraute, cependant, le locuteur explicite ce trait par le biais de *qui ne sait que*.

⁹ Rappelons que le verbe *savoir* est un verbe factif qui présuppose que ce qui suit est vrai, cf. Karttunen (1971 : 340), reprenant les travaux de P. et C. Kiparsky (1970) : « *It is well known that verbs which take that-complements divide into two groups. Certain verbs, such as know, realize, regret, carry along the speaker's presupposition that the complement sentence represents a true proposition. This class is sometimes called "factive" verbs.* ».

La présence de la parémie après l'énoncé personnel le légitime et lui concède une plus grande charge argumentative. La force du proverbe provient de ce qu'il s'agit d'une formule présentée comme étant ON-Vraie et comme provenant d'un ON-Énonciateur (une communauté linguistique), ce qui est reflété par les commentaires métalinguistiques accompagnant parfois les proverbes, tels que – *comme on dit, on dit vrai...*

L'analyse du deuxième exemple montre elle aussi l'application du modèle de raisonnement analogique par le proverbe. La grand-mère, locuteur L, s'écrie en écoutant les nouvelles : *¡La revolución, Dios mío, la revolución!*. Le petit-fils demande où cela se passe et la grand-mère répond : *En París*. Le garçon commente, indifférent : *Ab bueno, no es aquí*. Nous dirons qu'il s'agit d'un argument *m* pour la conclusion : *no hay que preocuparse, no llegará aquí (il ne faut pas s'inquiéter, cela n'arrivera pas ici)*.

La grand-mère oppose à l'argument *m* de son petit-fils, un argument *p* par le biais du connecteur *pero*. Rappelons la description apportée par les travaux de Ducrot et Anscombe (1983) de la structure *x mais y*. Le locuteur propose un premier argument *x* orienté argumentativement vers une conclusion *r*, le second argument *y* précédé par le connecteur d'opposition *mais* tendant avec plus de force vers la conclusion contraire *non-r*¹⁰. Étant donné que *y* tend avec plus de force vers *non-r* que *x* vers *r*, l'orientation totale de *x mais y* sera *non-r*.¹¹ Ducrot (1972 : 129) schématisait ce

¹⁰ Les lettres employées en général dans les travaux d'Anscombe et Ducrot, pour décrire le connecteur *mais*, sont *p* et *q*. Étant donné que nous employons ici ces lettres pour désigner d'autres éléments, nous préférons présenter l'explication du connecteur par le biais de *x* et *y*, sans que cela ne change en aucune manière la description.

¹¹ Anscombe et Ducrot (1977) abordent deux types de connecteurs *mais*, un *mais* adversatif qui équivaut à l'espagnol *sino* et à l'allemand *sondern* – *no es inteligente sino brillantísimo* – et un *mais* argumentatif qui équivaut au *pero* espagnol et au *aber* allemand – *no es inteligente pero es bastante astuto*. À l'intérieur du *mais* argumentatif, les deux linguistes distinguent un *mais* qu'ils appellent carré, celui que nous étudions ici, et un *mais* triangulaire.

mouvement de la façon suivante : x , tu penses à en conclure r ; il ne faut pas le faire car y .

Revenons à l'intervention de la grand-mère. Elle dit : *pero está al lado*. « *Está al lado* » est un argument p qui tend avec plus de force vers *hay que preocuparse, nos sucederá lo mismo*¹² que m – *ah bueno, no es aquí* – vers *no hay que preocuparse*. En disant *pero está al lado*, la grand-mère concède que la révolution n'a pas eu lieu à Madrid, argument m du petit-fils qui tend vers la non-préoccupation, mais présente un argument p plus fort pour une conclusion contraire : *hay que preocuparse, nos sucederá lo mismo*. Elle convoque ensuite le proverbe *Cuando las barbas de tu vecino veas pelar, echa las tuyas a remojar*. On constate qu'il s'agit du modèle de raisonnement binaire :

P' – P

Ver las barbas del vecino pelar / Un acontecimiento que sucede cerca
sont des arguments pour :

Q' - Q

echa las tuyas a remojar / te va a suceder lo mismo¹³.

La présence du principe générique proverbial permet de déduire des arguments particuliers. Ainsi, à partir du principe selon lequel la proximité d'un événement est argument pour qu'il en soit de même pour le destinataire, nous pouvons déduire l'argument particulier : la proximité de la révolution est argument pour que cette révolution nous touche. De plus, il existe une analogie entre l'argument personnel du locuteur – *[la revolución] está al lado* – et le proverbe. P est à Q ce que p est à q. Dans ce cas p équivaut à *está al lado* et l'élément q est implicite. Le fait que q est implicitement présent dans l'énoncé personnel du locuteur accompagné par un proverbe est très courant. L'énonciation du proverbe, dont le schéma est P

Anscombe et Ducrot (1977) utilisent l'exemple de Lakoff (1971) pour le *mais* triangulaire : *Il est républicain mais honnête*, où l'argument p – *il est républicain* – tend vers une conclusion r , *malhonnête*. La conclusion r équivaut à non- q (*non-honnête*).

¹² Trad. : Il faut s'en préoccuper, il nous arrivera la même chose.

¹³ Voir le voisin se faire tailler la barbe / Un événement qui a lieu près de toi est argument pour mouiller la tienne / il t'arrivera le même événement.

argument pour Q, permet de déduire plus clairement le *q* implicite de l'énoncé personnel du locuteur. Par le biais de l'énonciation de *Cuando las barbas de tu vecino veas pelar, echa las tuyas a remojar*, il est clair que le locuteur de *(La revolución) está al lado* oriente cet argument vers *nos va a suceder lo mismo*. De la même façon que P - P' - *Ver un acontecimiento que sucede cerca / Ver las barbas del vecino pelar* - est argument pour Q - Q' - *te va a suceder lo mismo / echar las tuyas a remojar* - p - *la revolución está al lado* - est argument pour la conclusion implicite q - *nos va a suceder lo mismo*.

Pourquoi le locuteur décide-t-il de convoquer un proverbe accompagnant son énoncé personnel? Anscombe (1994) a déjà signalé que la parémie n'apporte aucun élément informatif. Nous pouvons la supprimer - et cela est valable pour toutes les occurrences proverbiales - sans aucun changement de sens. Qu'apporte alors l'énoncé proverbial? Le locuteur convoque un énonciateur collectif implicite - la communauté linguistique représentée par un ON métalinguistique - qui affirme un énoncé, le proverbe. Il introduit ainsi dans son discours une voix qui n'est pas la sienne, mais à laquelle il donne son accord, responsable du principe véhiculé par le proverbe. La convocation de l'énoncé proverbial, provenant d'un ON-Énonciateur légitime l'admission de l'énoncé personnel.

Étant donné qu'il existe une analogie entre ce qu'affirme le proverbe et l'énoncé personnel du locuteur - p est à q ce que P est à Q - l'énoncé personnel *está al lado, nos sucederá lo mismo*, se trouve légitimé par la voix de la communauté linguistique.

Nous devons ajouter que le proverbe, en jouant le rôle de cadre discursif - « dans la mesure où il est cadre du discours dans lequel il apparaît, il n'est pas à proprement parler asserté, mais bien plutôt présenté, mis en place. », (Anscombe 1994 : 103)¹⁴ - est convoqué

¹⁴ Rappelons les propriétés du cadre discursif, propriétés partagées entre autres par les proverbes, comme le rappelle Anscombe (1994 : 101) : ils ne peuvent pas faire partie d'une interrogation à moins qu'elle ne soit rhétorique, ni être l'objet d'une négation descriptive, ni être extraits par *C'est...que / qui...*

par le locuteur comme un point de vue que le destinataire doit adopter pour interpréter l'énoncé personnel.

Conclusion

Notre objectif était d'expliquer l'énonciation proverbiale en contexte. Pourquoi un locuteur décide-t-il d'invoquer ou de convoquer un proverbe alors que celui-ci n'apportera rien à un niveau informatif ? Nous pensons que cela n'est pas dû à l'aspect ornemental de celui-ci. Au contraire, c'est l'autorité polyphonique et l'application analogique qui permettent d'expliquer la présence d'un proverbe dans nos discours. Par le biais de toutes ses énonciations, la formule finit par se présenter comme un énoncé d'autorité, ne provenant pas du seul locuteur mais du dénommé *ON-Énonciateur*, d'une communauté linguistique. Le locuteur, en convoquant le proverbe, ne brandit pas une opinion personnelle, même s'il pense donner son accord au point de vue véhiculé dans la formule, mais une opinion collective, enfermant ainsi son destinataire dans ce point de vue. La présence d'une formule *ON-Vrai*, vraie pour tout locuteur de notre communauté linguistique, légitime l'énoncé personnel auquel elle s'applique. La parémie joue le rôle de cadre discursif où l'énoncé personnel du locuteur s'encadre. L'énonciation proverbiale *contraint* le destinataire à accepter l'énoncé personnel et son orientation consécutive. L'énonciation proverbiale possède une force qui a amené certains, comme Barthes ou Anscombe, à parler de son caractère mythique et rituel :

Le mythe tend au proverbe. [...] Tous nos proverbes populaires représentent de cette façon une parole active qui s'est peu à peu solidifiée en parole réflexive, mais d'une façon écourtée, réduite à un constat, et timide en quelque sorte, prudente, attachée au plus près à l'empirisme. (Barthes, 1957 : 228).

Dans le même sens, Anscombe (2000 b : 26) soutient que « [c]'est cette dimension mythique qui confère au proverbe, parmi d'autres formes de la parole d'autorité, cet extraordinaire pouvoir de conviction. ».

Le proverbe est énoncé *pour faire* quelque chose, comme nous l'avons vu, pour légitimer un énoncé personnel ou pour poser depuis le début un cadre discursif¹⁵.

Expliquant comment fonctionne le modèle de raisonnement en *P argument pour Q* en contexte, nous avons confirmé l'idée avancée déjà par Kleiber (2000b) : le proverbe *déteint* sur son contexte discursif. L'énoncé auquel il s'applique possède une structure sémantique similaire en *p argument pour q*. Le proverbe nous sert de bouclier face aux possibles réfutations du destinataire.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 1990, « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in Anscombre, J.-C., Zaccaria, G., (éd.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan : Edizioni Unicopli, 43-150.
- Anscombre, J.-C., 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, 102, 95-107.
- Anscombre, J.-C. (dir.), 2000, « La parole proverbiale », *Langages*, 139.
- Anscombre, J.-C., 2005, « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », in Bres, J., Haillet, P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éd.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 75-94.
- Anscombre, J.-C., 2006, « Stéréotypes, gnomicité et polyphonie : la voix de son maître », *Recherches linguistiques* 28, Université de Metz, 349-378.
- Anscombre, J.-C., Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles-Liège-Paris : Mardaga.
- Barthes, R., 1957, *Mythologies*, Paris : Seuil.
- Berrendoner, A., 1982, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Éditions de Minuit.
- Conenna, M., Kleiber, G., 2002, « De la métaphore dans les proverbes », *Langue française* 134, 58-77.
- Crépeau, P., 1975, « La Définition du proverbe », *Fabula* 16, 3 / 4, 285-304.

¹⁵ Nous trouvons les proverbes aussi bien avant qu'après l'énoncé personnel du locuteur. Comme cas extrême, nous pouvons penser à certains titres d'articles de presse qui sont formés par des proverbes, ou à certaines fables de La Fontaine qui commencent directement par le proverbe comme dans *Le loup et l'agneau*.

- Gómez-Jordana Ferary, S., 2012, *Le Proverbe : vers une définition linguistique. Étude sémantique des proverbes français et espagnols contemporains*. Paris : L'Harmattan.
- Karttunen, L., 1971, « Implicative Verbs », *Language*, 6/1, 340-358.
- Kiparsky, P. & Kiparsky C., 1970, « Fact », in Bierwisch, M., Heidolph, K. (éd.), *Progress in Linguistics*, The Hague: Mouton, 143-173.
- Kleiber, G., 1994, « Sur la définition du proverbe », in *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris : Armand Colin, 207-224.
- Kleiber, G. 1999a, « Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial" », *Langue française* 123, 52-69.
- Kleiber, G., 2000a, « Proverbes, vérité générale et dénomination », *Studia linguistica Mélanges Tasmowski*, Padova : Unipress, 705-716.
- Kleiber, G., 2000b, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 39-58.
- Kleiber, G., 2008, « Histoire de couple : proverbes et métaphores », *Linguisticae Investigationes*, 31 : 2, 186-199.
- Kleiber, G., 2010a, « Proverbes : transparence et opacité », *META. Journal des Traducteurs*, 55 / 1, 136-146.
- Kleiber, G., 2010b, « Sémantique proverbiale : proverbe, dénomination et métaphore », in Iliescu, M. et alii (éd.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin : De Gruyter, Tome 1, 19-46.
- Meschonnic, H., 1976, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines* 163, 419-430.
- Milner, G., 1969, « De l'armature des locutions proverbiales : essai de taxonomie sémantique », *L'Homme*- Juillet-Septembre, 49-70.
- Palma, S., 2000, « La négation dans les proverbes », *Langages*, 139, 59-68.
- Perrin, L., 2000, « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénominative des proverbes », *Langages* 139, 69-80.
- Riegel, M., 1987, « "Qui dort dine" ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques », *Travaux de linguistique et de littérature* XXIV, 1, 85-99.
- Rodegem, F., 1984, « La parole proverbiale », in Suard, F., Buridant, C. (éd.), *Richesse du proverbe*, Université de Lille, 121-135.
- Tamba, I., 2000a, « Formules et dire proverbial », *Langages* 139, 110-118.
- Tamba, I., 2000b, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de praxématique* 35, 39-57.

Corpus

- La base de données *Frantext* : www.frantext.fr, CNRS-ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), Université Nancy 2.
- Vinier G., 1983, *Les Poésies de Guillaume Le Vinier*, 2^{ème} édition, revue et corrigée, Ménard, P. (éd.), Genève : Librairie Droz.

Montaigne, M. de, 1965, *Essais*, Paris : Gallimard, coll. Folio classique.
Sarraute. N., 1995 : 112, *Ivi*, Paris : Gallimard.